

## Les activités du Parc Loire-Anjou-Touraine s'invitent chez vous !

*En cette nouvelle période de confinement, les idées pour s'occuper à la maison et partager des moments de convivialité en famille viennent à manquer ? Rendez-vous sur le site Internet du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine. Il met à votre disposition des activités à télécharger gratuitement. Au programme : mots fléchés, origamis, coloriages...*

### Des jeux et ateliers pour petits et grands

La Loire et ses bateaux, le bocage, les châteaux ou encore les savoir-faire, profitez d'une quinzaine de **fiches-jeux thématiques** à télécharger gratuitement. Résolvez toutes les énigmes, parlez sur les traces des animaux, construisez votre propre moulin... Devenez incollable sur les patrimoines du territoire !

Pour les plus bricoleurs, des **modes d'emploi « gîtes à insectes »** sont également disponibles, pour accueillir les petites bêtes au jardin tout simplement. Quelques outils, un peu de matériaux de récupération et le tour est joué !

Sans oublier les **petits ateliers de la Maison du Parc** ! Retrouvez tous ses jeux et bricolages dans votre salon. Quizz, pop-up et coloriages sont disponibles en téléchargement, pour partager des moments de convivialité, en toute sécurité.



Retrouvez toutes ces activités sur :  
**[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr)**

Credits photo : Krazim - Christophe Petitjeu

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – [maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – [info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)

## Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : un nouveau projet de territoire !

### Qu'est-ce qu'un Parc ?

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 56 PNR de France. Ces territoires ruraux habités sont reconnus nationalement pour leurs patrimoines remarquables mais fragiles. Leur but : protéger et valoriser ces richesses tout en favorisant un développement économique et social, respectueux de l'environnement.

116 communes d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire composent aujourd'hui le Parc Loire-Anjou-Touraine. Élus, associations et partenaires locaux travaillent avec le Parc pour mettre en place des actions au service du territoire.

### Et pour moi habitant ?

Le Parc, vous y habitez et ses actions vous concernent aussi au quotidien :

- **À l'école** : Antoine sort en forêt avec sa classe. Anna prépare un exposé sur le climat. Ces projets scolaires sont organisés et financés par le Parc.
- **À la cantine** : Pierre, gestionnaire du collège fait partie d'un groupe animé par le Parc, qui s'organise pour approvisionner la cantine en produits locaux et bio.
- **Le week-end** : Émilie part en balade au marais de Brézé, un site naturel aménagé par le Parc. De retour chez elle, elle réserve le gîte idéal pour ses amis parmi les hébergements de la marque « Valeurs Parc naturel régional ».
- **À la maison** : Simon est investi dans un collectif pour le développement des énergies renouvelables, une dynamique soutenue par le Parc dès son origine.

### Quel avenir pour le Parc ?

Les actions d'un Parc naturel régional sont guidées par **une charte**. Cette feuille de route fixe les objectifs à atteindre et les orientations pour les 15 ans à venir. En 2019, des réunions et échanges ont été menés avec près de 700 habitants, élus, acteurs locaux pour définir ce nouveau projet.

Dès 2023, le classement du territoire en « Parc naturel régional » sera renouvelé. Mieux encore, le futur périmètre prévoit l'inscription de 19 nouvelles communes !

### Quelle implication pour ma commune ?

Chaque collectivité du territoire approuve la charte et s'engage aux côtés du Parc. Elle désigne des délégués et délégués suppléants parmi ses conseillers municipaux ou communautaires, qui la représentent lors des comités délibérants. En septembre 2020, ils ont élu la nouvelle Présidente du Parc : **Sophie TUBIANA**, conseillère municipale à Saumur et conseillère communautaire à l'agglomération Saumur Loire Développement.

Retrouvez l'avancée du projet et toutes les autres informations sur :

**[www.ici2038.fr](http://www.ici2038.fr)**

Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – [info@parc-loire-anjou-touraine.fr](mailto:info@parc-loire-anjou-touraine.fr)  
[www.parc-loire-anjou-touraine.fr](http://www.parc-loire-anjou-touraine.fr) - ©Krazim – J. Paresant